

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTERE DE LA SANTE



CELLULE D'APPUI A LA GESTION FINANCIER  
CAGF

CONTRAT N° *034*..... CGPMP-MSP/COVID/FT/2020

ACQUISITION DES MASQUES EN TISSU LAVABLE DANS  
LE CADRE DE LA RIPOSTE CONTRE LA PANDEMIE DE LA  
COVID19

Fournisseur : ISAM Kinshasa  
Montant : 1 425 000 USD HT

Juillet 2020

*GE* *PD* *IR*

## Table des matières

Contrat .....
La Notification d'attribution du Marché adressée au Titulaire .....
L'offre et les Bordereaux des prix présentés par le Titulaire et évaluée .....
Le Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, et Cahier des Clauses techniques.....
Le cahier des clauses administratives particulières.....
Le cahier des clauses administratives générales.....

## 1. Le Contrat

Contrat N° 034 /CGPMP-MSP/COVID/FT/2020

OBJET : **ACQUISITION DES MASQUES EN TISSU LAVABLE DANS LE CADRE  
 DE LA RIPOSTE CONTRE LA PANDEMIE DE LA COVID19**

TYPE DE MARCHÉ : **FOURNITURE**

PASSE PAR :

Gré à Gré

Titulaire : <b>ISAM Kinshasa</b>	Montant HT : <b>1 425 000 USD</b>	TVA : -	Montant TTC : -
Maître d'œuvre : <b>CGPMP</b>	Délai d'exécution : <b>trente (30) jours</b>		
Imputation budgétaire :	Registre de commerce n° : NA		
Compte Contribuable : NA	Retenue de garantie : N/A		
Délai de garantie : durée d'exécution + 30 jours	Banque : TMB		
Garantie de bonne exécution : NA	Email : <a href="mailto:isamkinshasa@yahoo.fr">isamkinshasa@yahoo.fr</a>		
Domiciliation bancaire : <b>00017-11014-64163480101-30 USD</b>	<a href="mailto:anelka243@gmail.com">anelka243@gmail.com</a>		
Nom du responsable chargé du marché : <b>MULEKA BONDO Marie Antoinette</b>			

Source de financement		Etat	Dons	Emprunts
<input type="checkbox"/>	Trésor (Budget National)			
<input type="checkbox"/>	Bailleur 1 <b>Budget Riposte COVID 19</b>		<b>1 425 000 USD</b>	
<input type="checkbox"/>	Bailleur 2			
<input type="checkbox"/>	Bailleur 3			

Engagement couvrant les périodes suivantes		Etat	Dons	Emprunts
<input type="checkbox"/>	Ordonnancement prévu sur CP a. c.		<b>1 425 000 USD</b>	
<input type="checkbox"/>	Ordonnancement prévu sur CP a. c. + 1			
<input type="checkbox"/>	Ordonnancement prévu sur CP a. c. + 2			
<input type="checkbox"/>	Ordonnancement prévu sur CP a. c. + 3			

- PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ**
- Le présent Contrat
  - La Notification d'attribution du Marché adressée au Titulaire par l'Autorité contractante;
  - L'offre et les Bordereaux des prix présentés par le Titulaire et évaluée ;
  - Le Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, et Cahier des Clauses techniques ;
  - Le cahier des clauses administratives particulières;
  - Le cahier des clauses administratives générales ;

AUX TERMES DU PRÉSENT MARCHÉ, conclu le 15 jour du mois de octobre de l'année 2020...

Entre

**Le Ministère de la Santé Publique** ayant ses bureaux sis, Boulevard du 30 Juin/ Immeuble intelligent, 2<sup>e</sup> niveau/ Kinshasa-Gombe. E-mail : [cgmpmmsp@cagmsp.cd](mailto:cgmpmmsp@cagmsp.cd), représenté par le **Dr ETENI LONGONDO**, Ministre, (ci-après dénommé l'« Autorité contractante ») d'une part,

ET

**ISAM Kinshasa**, ayant son bureau principal sis, 722, à coté de la Cathédrale Notre Dame dans la commune de la Gombe à KINSHASA/ RDC. Tél : +243 992 763 155/ 827 242 261, E-mail : [isamkinshasa@yahoo.fr](mailto:isamkinshasa@yahoo.fr) représentée par Madame **MULEKA BONDO Marie Antoinette, Chef des Travaux** (ci-après dénommé le « Titulaire »), d'autre part :

ATTENDU QUE l'Autorité contractante a, par gré à gré, pour l'acquisition d'un million cinq cent mille (1 500 000) masques en tissu lavable dans le cadre de la riposte contre la pandémie de la covid-19 et a accepté l'offre du Titulaire pour la livraison desdites fournitures et la prestation des services connexes y relatives, pour un montant global de **Dollars américains hors taxe d'un millions quatre cent vingt-cinq mille (1 425.000 USD HT)** (ci-après dénommé le « montant du Marché ») savoir,

Le délai d'exécution du contrat est de **trente (30) jours, suivant la validation du BAT.**

#### **IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIVIT :**

1. Dans ce Marché, les mots et expressions auront le même sens que celui qui leur est respectivement donné dans les clauses du Marché auxquelles il est fait référence.
2. Les documents ci-après sont réputés faire partie intégrante du Marché et être lus et interprétés à ce titre :
  1. Le présent Contrat ;
  2. La Notification d'attribution du Marché adressée au Titulaire par l'Autorité contractante ;
  3. L'offre et les Bordereaux des prix présentés par le Titulaire et évaluée ;
  4. Le Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, et Cahier des Clauses techniques;
  5. Le cahier des clauses administratives particulières ;
  6. Le cahier des clauses administratives générales ;
3. Le présent Contrat prévaudra sur toute autre pièce constitutive du Marché. En cas de différence entre les pièces constitutives du Marché, ces pièces prévaudront dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.
4. En contrepartie des paiements que l'Autorité contractante doit effectuer au bénéfice du Titulaire, comme cela est indiqué ci-après, le Titulaire convient avec l'Autorité contractante, par les présentes, de livrer les Fournitures, de réaliser les Services connexes, et de remédier aux défauts de ces Fournitures et Services connexes conformément à tous égards aux dispositions du Marché.

5. L'Autorité contractante convient par la présente de payer au Titulaire, en contrepartie des Fournitures et Services connexes, le montant du Marché, ou tout autre montant dû au titre du Marché, et ce, aux échéances et de la façon prescrites par le Marché.

Le règlement sera effectué comme suit :

- (i) Règlement de l'Avance : **vingt (20 %) pour cent** du prix du marché **soit dollars américains hors taxe deux cent quatre-vingt-cinq mille (285 000)** sera réglé dans les 15 jours suivant la signature du Marché, contre une demande de paiement et une garantie bancaire pour un montant équivalent, et soumise conformément au modèle fourni dans le document d'appel d'offres ou sous une autre forme acceptable par l'Autorité contractante ;
- (ii) A la réception : le solde de **quatre-vingt (80%) pourcent** du prix du marché **soit dollars américains hors taxe un million cent quarante mille (1 140 000)** sera réglé au Titulaire dans les trente (30) jours suivant la date de réception prononcée sans réserve, contre une demande de règlement accompagnée d'un procès-verbal de réception émis par l'Autorité contractante.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché ont fait signer le présent contrat conformément aux lois en vigueur en République Démocratique du Congo, aux jour, mois et an que ci-dessus.

Pour **Le Ministère de la Santé**  
(Autorité contractante)

**Dr ETENI LONGONDO**



Pour **ISAM Kinshasa**  
(Titulaire du Marché)

**MULEKA BONDO Marie Antoinette**

